

Les grandes dates de l'enseignement spécialisé

D'après site : <http://www.aideeleves.net/reglementation/chronologie.htm>

1882 : Loi organique rendant l'école obligatoire, gratuite et laïque; l'article 4 mentionne la nécessité d'une scolarisation particulière pour les enfants sourds-muets et aveugles .

1890 : Introduction de la notion d'âge mental puis de quotient intellectuel (QI) Binet, Simon

1891: Recensement dans une circonscription de Paris (5° et 6° arrondissement) de 83 " arriérés " et 249 " indisciplinés " .

1905 : Enquête nationale dans les écoles, les asiles, les hôpitaux, qui recense 25 584 idiots, imbeciles, hémiplegiques, arriérés, instables, sur 5 015 416 enfants. Publication de l'échelle métrique de l'intelligence de Binet-Simon .

1909 : Loi instituant les classes de perfectionnement et les écoles nationales de perfectionnement ; scolarisation obligatoire des enfants " arriérés" et " instables "; les commissions Médico-Pédagogiques sont instituées (CMP) ; création du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des Enfants Arriérés (CAEA).

1920 : Création de l'institut de Psychologie de l'Université de Paris et du diplôme de psychologie pédagogique .

1922 : L'Orientation Professionnelle incombe au Sous-Secrétariat d'Etat à l'Enseignement Technique ; il s'agit de prévoir le placement des jeunes gens et des jeunes filles dans le commerce et l'industrie en révélant leurs aptitudes physiques, morales et intellectuelles .

1936 : Prolongation de la scolarité à 14 ans.

1942 : Création des premiers postes de psychologues dans les dispensaires et hôpitaux de la Seine (pratique de tests de niveau mental et d'orientation professionnelle).

1943-1944 : Réalisation de l'enquête nationale projetée en 1936 en vue de recenser les enfants déficients en France (97 737 enfants de 6 à 14 ans sont testés).

1944 : Création du diplôme de Conseiller d'Orientation professionnelle.

1945 : Création du premier poste de psychologue scolaire .

Après **1945** : mise en place des IMP et IMPRO

1946 : Ouverture du premier centre psycho-pédagogique au lycée Claude Bernard à Paris (le second ouvrira à Strasbourg en 1948).Création de la première classe d'adaptation .

1947 : Plan Langevin-Wallon et création du corps des psychologues scolaires.

1950 : Publication des résultats de l'enquête de 1943-1944 : un élève sur 100 est scolarisé en classe spéciale.

1955 : Rapport du Haut Comité de la Population et de la Famille (G.Mauco) préconisant la formation et l'élaboration d'un statut des psychologues et des psychopédagogues par les ministères de l'Education nationale et de la Santé publique .

Décret du 9 mars **1956** : Création des centres médico-psychopédagogiques

1959 : Prolongation de la scolarité obligatoire à 16 ans ; les élèves de 11 à 14 ans sont accueillis désormais en " cycle d'observation " au collège (CEG) ou au lycée. L'accueil des jeunes déficients intellectuels dans les collèges annoncé en 1965 et 1966 ne sera assuré qu'à partir de la création des Sections d'Education Spécialisée (SES) en 1967 .

1960 : Circulaire Lebette .

1961 : Diplôme d'Etat de Conseiller d'Orientation Scolaire et professionnelle.

Premier stage de formation en Réadaptation Psycho-Pédagogie.

Première classe d'attente en maternelle.

1963 : Constitution du Groupe d'Etudes et de Recherches des Rééducateurs de l'Education

Nationale
(GERREN).

1963 : Enquête nationale dans les classes spéciales de l'Education nationale (au total, 3 709 dont 3 250 classes de perfectionnement tenues pour 43,4 % d'entre elles par des maîtres non spécialisés).

Création du Certificat d'Aptitude à l'Education des enfants et des Adolescents Déficiants ou Inadaptés
(CAEI).

1963 : Décret définissant les centres Médico-Psycho-Pédagogiques sous forme d'une Annexe au décret de 1956 (Annexe 9)

1964 : M.PIACERE (PS) et Mme PIACERE (RPP) exercent dans la même école d'Issy-les-Moulineaux : première formule GAPP .

1964 : Création des Commissions Médico-Pédagogiques Départementales (CMPD).
Stages de formation (reconversion) en réadaptation psychomotrice (RPM)

1965 : Constitution d'un fichier départemental de l'enfance inadaptée.

1965 : Projet pour une formation du personnel du personnel psychopédagogique incluant une formation analytique adressé au ministère de l'Education nationale par J. FAVEZ-BOUTONNIER et G.MAUCO.

1966 : Premier Groupe d'Adaptation Scolaire (GAS).

1967 : Rapport Bloch-Lainé sur l'étude du problème général de l'inadaptation des personnes handicapées.

1967 : 27/12/ Organisation et fonctionnement des sections d'éducation spécialisées (S.E.S) pour l'accueil des déficients intellectuels légers.

1969 : Mise en place du Centre de Recherches de l'Education Spécialisée et de l'Adaptation Scolaire (CRESAS) dans le cadre de l'Institut National de Recherche Pédagogique par le ministère de l'Education nationale.

1970 : Décision privant la direction pédagogique du CPP Claude-Bernard de la qualification analytique pour la limiter à la seule direction médicale. Débuts de la Sectorisation Pédopsychiatrique.

1970 : 09/02 :Création des Groupes d'Aide Psycho-Pédagogique (GAPP), des sections et classes d'adaptation pour la Prévention des inadaptations.
Programme de formation pour la préparation au CAEI.

1971 : Loi sur la profession d'orthophoniste . Diplôme d'Etat en 1972.

1974 : Diplôme d'Etat de psycho-rééducateur pour les psychomotriciens thérapeutes du secteur Santé .

1974 : Circulaire Limouzy sur les obligations de service des personnels de l'Education spéciale et de l'Adaptation ; temps de synthèse institutionnalisé .

1975 : Programme de formation en réadaptation psycho-motrice.

1975 : [Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.](#)

Décret du 15 décembre **1975** : Création des Commissions de l'Education Spéciale (CDES) et de circonscription (CCPE et CCSD) Décret d'application instituant la Commission Départementale de l'Education Spéciale ou [CDES](#) (en remplacement de la CMPD et incluant la Commission d'Orientation des Infirmes) et les Commissions de Circonscription Préélémentaires, Élémentaires et du Second Degré ([CCPE](#) et [CCSD](#)).

1975 : Réforme Haby.

1976 : Le GAPP est sous la responsabilité administrative du directeur de l'une des écoles où il intervient.

1976 : Instructions concernant la prévention des inadaptations et le rôle des GAPP.

Circulaire du 22 avril **1976** : fonctionnement et composition des commissions de l'éducation spéciale et des commissions de circonscriptions.

1977 : Institution des comités de parents dans les écoles maternelles et élémentaires .

1978 : Enquête nationale sur les GAPP.

1982 : Circulaire sur les nouvelles modalités du recrutement et de l'admission aux stages de spécialisation des personnels spécialisés, dont les RPM, PS, RPP.

1982 :29/01/ [Circulaire sur l'intégration des enfants handicapés .](#)

1983 : [Circulaire sur la mise en oeuvre des moyens de l'intégration .](#)

1989 :09/01/ Nomenclature des déficiences, incapacités, désavantages.

1989 : 06/02/ Création des Sections d'Enseignements Généraux Professionnels Adaptés (S.E.G.P.A). Elles ont remplacé les Sections d'Education Spécialisée (S.E.S)

1989 :10/07/ [Loi d'orientation sur l'éducation .](#)

1990 : 15/02/ [Le projet d'école .](#)

1990 : [Création des R. A. S .E.D.](#)

1990 : 10/04/ [Missions des psychologues scolaires.](#)

1990 : 14/12/ Organisation des [Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés.](#)

1991 :18/11/ [Intégration scolaire](#) des enfants et adolescents handicapés .

1991 :18/11/ [Création des des CLIS 1,2,3 et 4 .](#)

1995 :17/05/ [Circulaire sur l'intégration scolaire des pré-adolescents présentant des handicaps au collège et au lycée. Les U.P.I.](#)

1995 :13/07/ Nouveau contrat pour l'école .

1996 : [Circulaire sur les Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré.](#)

1998 : Mise en oeuvre de la rénovation des Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés.

1999 : " [Bâtir l'école du XXI^e siècle " Une charte pour construire l'école du prochain millénaire.](#)

1999 [Scolarisation des enfants et adolescents handicapés](#)

1999 [Mise en place des groupes départementaux de coordination handiscol](#)

2001 [Extension des UPI aux déficiences sensori-motrices](#)

2002 [Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit](#)

2002 [AIS – des ressources au service d'une scolarité réussie pour tous les élèves \(fonctionnement des CCPE – CCSD\)](#)

2002 [Accueil des élèves handicapés à la rentrée 2002](#)

2002 [Dispositifs de l'AIS dans le 1er degré \(redéfinition RASED – CLIS\)](#)

2004 [Décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 créant le certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap et le certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.](#)

2005 [Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées .](#)

2005 [Scolarisation des élèves handicapés : préparation de la rentrée scolaire 2005. Circulaire interministérielle n° DGAS/SD3C/2005/390](#)